

LE MOT DU PRÉSIDENT



MAINTENANT OU JAMAIS !

Il est des années qui revêtent une importance déterminante dans la vie d'une entreprise ou d'une collectivité et 2019 semble s'inscrire dans ce millésime pour le SDEPA.

En effet, plusieurs chantiers d'importance seront menés de front au cours du 1^{er} semestre à savoir :

Négociation du nouveau contrat de concession de distribution électrique avec ENEDIS,

Création de la SEM Energie EnR 64 dédiée aux énergies renouvelables,

Lancement du groupement de commande d'achat de gaz et d'électricité pour les 3 prochaines années,

Réflexion sur un programme d'accompagnement des collectivités à la rénovation énergétique de leurs bâtiments.

Bien entendu, cet ensemble d'initiatives mobilisera largement les élus et les services du SDEPA, avec un seul objectif, celui de mettre en œuvre la transition énergétique au bénéfice des collectivités du département et de leurs habitants, c'est notre mission de service public.

A un moment où les considérations économiques somme toute légitimes, peuvent parfois perturber le message environnemental qui l'est tout autant, il nous appartient de trouver les clés d'un développement durable partagé et accepté par tous, nous nous y emploierons !

Les élus du Bureau et le personnel du SDEPA se joignent à moi pour vous souhaiter une excellente année 2019.

Bonne Anade !
Urte berri on !

**Le Président,
Barthélémy BIDÉGARAY**

LA VIE DU SDEPA

LA COMMISSION CONSULTATIVE DE L'ÉNERGIE SE RÉUNIT EN PRÉSENCE DU PRÉFET

La Commission Consultative Paritaire de l'Énergie s'est récemment réunie au SDEPA en présence des représentants des EPCI du département, des services de l'Etat et de Gilbert PAYET, Préfet des Pyrénées-Atlantiques.



Pour rappel, cette commission, créée par la loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (TECV) est chargée de :

- Coordonner l'action de ses membres dans le domaine de l'énergie
- De mettre en cohérence leurs politiques d'investissement en la matière
- Et de faciliter l'échange de données énergétiques

Cette séance de travail qui s'est tenue le 14 novembre dernier, a mis en avant les actions du SDEPA en matière énergétique, avec un rappel des missions de base du Syndicat, mais aussi plus largement l'accompagnement des EPCI en matière d'élaboration des PCAET, la mise à disposition de l'outil de simulation énergétique PROSPER, le portage de projets relatifs au développement des énergies renouvelables ainsi que le recours au service mutualisé d'entretien de l'éclairage public du SDEPA dans les zones d'activité économique.

Le rappel de la création d'une SEM dédiée aux énergies renouvelables a été l'occasion d'indiquer aux EPCI qu'ils pouvaient s'y associer au travers de

sociétés de projets pour porter des installations de production d'EnR localement.

Les services de l'Etat qui étaient également présents, soutiennent l'ensemble de ces actions et sont facilitateurs de la mise en œuvre de la transition énergétique dans le département.

À la fin de la réunion, Monsieur le Préfet s'est dit « favorable à une telle commission, qui permet aux EPCI du territoire, sous l'égide du SDEPA, de coordonner leurs actions dans le domaine énergétique ». « Il faut une instance pour définir des actions communes en la matière, c'est pourquoi cette commission doit se réunir plus régulièrement » a conclu le préfet.

De son côté, le Président du SDEPA, Barthélémy BIDÉGARAY, a souligné l'importance de la mutualisation des actions et services du SDEPA au bénéfice des collectivités du département, rappelant que la compétence énergétique du SDEPA a vocation à bénéficier à tous.

Rappelant « qu'il n'est pas nécessaire de recréer ce qui existe déjà et qui fonctionne, à un moment où les collectivités doivent plus que jamais gérer au mieux les finances publiques », Barthélémy BIDÉGARAY a remercié l'ensemble des participants pour la qualité des échanges et a indiqué que cette instance se réunirait à nouveau à la fin du 1^{er} semestre 2019, pour faire un bilan très concret des actions engagées et mettre en place de nouveaux dispositifs de coopération entre le SDEPA et les EPCI.

LE FIL D'INFOS

du SDEPA

PROXIMITÉ

RÉUNIONS DE SECTEURS

Les traditionnelles réunions de secteurs du SDEPA se sont déroulées aux mois d'octobre et novembre dernier avec un franc succès.



Les 6 réunions, 3 en Pays Basque et 3 en Béarn, ont rassemblé quelques 260 délégués communaux qui ont pu échanger avec les services et les élus du SDEPA sur divers sujets comme les économies d'énergie, les achats groupés d'énergie, les Énergies renouvelables, les différents travaux et leur organisation, la mobilité électrique et les nouvelles actions du

SDEPA en relation avec les intercommunalités.

Les délégués communaux se sont montrés très satisfaits de ces réunions délocalisées sur leurs territoires et de la proximité du SDEPA qui en découle.

De nouvelles réunions de ce type seront organisées à l'automne 2019.

TRAVAUX

LA PROGRAMMATION DES TRAVAUX 2019

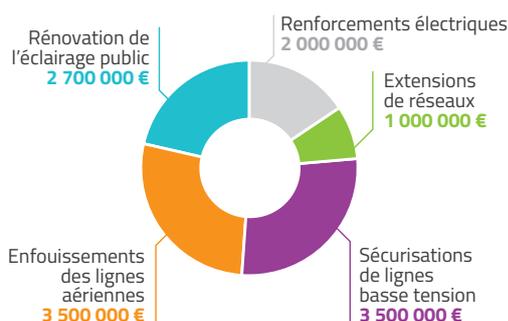
Le Bureau Syndical a arrêté au début du mois de décembre dernier, la programmation initiale de travaux dans les communes pour l'année 2019.

Au total, ce sont plus de 220 communes qui ont bénéficié de cette programmation pour près de 13 millions d'euros d'investissement engagé.

Le SDEPA poursuit sa politique d'accompagnement financier à un niveau élevé car il s'agit d'un facteur déterminant pour l'aboutissement des opérations.

Les 14 entreprises intervenant pour le compte du SDEPA, réparties sur 3 grands secteurs géographiques du département, ont d'ores et déjà largement exécuté leurs nouveaux marchés qui se poursuivront en 2019 à un rythme soutenu.

Répartition des travaux programmés pour 2019



BRÈVE

LE PRIX DU PÉTROLE TENDANCIELLEMENT À LA HAUSSE

Après quelques années de répit, les cours du pétrole sont fortement remontés depuis 2015, malgré la légère baisse de fin d'année 2018. Paradoxe : on n'a jamais autant produit, (100 millions de barils par jour) mais les découvertes de nouveaux gisements ont beaucoup baissé (- 13% en 2017), conséquence d'une forte contraction des dépenses d'exploration (-60% en trois ans).

La consommation mondiale est portée par les pays émergents (+59% en Inde en dix ans. +64% en Chine), tandis qu'elle baisse en Europe et même aux États-Unis, qui sont pourtant désormais les premiers producteurs mondiaux. À ce jour, les réserves prouvées représentent cinquante-deux années de production.

CELUI DE L'ÉLECTRICITÉ AUSSI

Après le creux des années 2015-2016, les prix de l'électricité dépassent désormais 55 euros le MWh sur le marché. Ce niveau est largement supérieur au prix de l'Arenh (accès régulé au nucléaire), fixé par l'Etat à 42 euros, à ce jour pour les fournisseurs alternatifs. C'est pourquoi, ces derniers souhaitent voir leurs droits à bénéficier de l'Arenh augmenter, car aujourd'hui ces droits sont plafonnés à 100 TWh ce qui est désormais insuffisant selon eux.

Dans le cas contraire, ils seront obligés de se sourcer davantage en offres de marché plus chères, avec une inévitable répercussion sur le prix payé par le consommateur et une distorsion de concurrence avec EDF.

RAPPEL : Les communes ayant bénéficié de financements publics du SDEPA lors des différents travaux, doivent expressément mentionner la participation financière de celui-ci sur tout support de communication ou action visant à assurer la promotion médiatique de ces réalisations.

MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

FIN DU DÉPLOIEMENT DES BORNES DE CHARGE DANS LE DÉPARTEMENT

Le SDEPA, après avoir répondu à l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) de l'ADEME, a déployé 125 bornes de recharges pour véhicules électriques accélérées et 1 rapide dans le département en partenariat avec les communes qui le souhaitent.

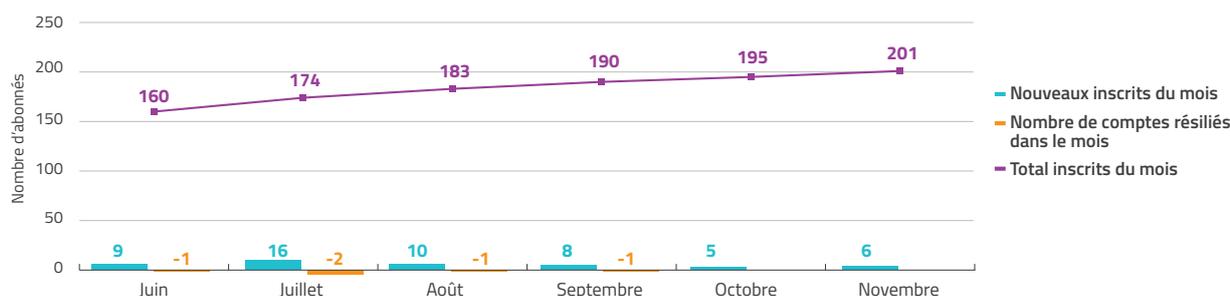
Le chantier était d'importance, mais les partenariats mis en place avec les entreprises SDEL et CEGELEC pour la pose ainsi qu'ENEDIS pour les raccordements, ont permis d'achever ce déploiement dans les temps, car au-delà du 30 juin 2018, les financements de l'ADEME n'étaient plus mobilisables.

La mise en place de ces infrastructures publiques, avec un maillage tous les 30 km environ, a pour objectif de rassurer les usagers qui ont décidé d'investir dans les véhicules électriques.

Chaque borne est dotée d'un système de supervision, permettant aux utilisateurs de savoir en temps réel si la borne est disponible et même de la réserver sur un créneau horaire précis, via l'application

smart-phone ou le site internet MOBIVE, ceux-ci permettant également d'accéder à la borne et de faire une demande de badge. Nous constatons que l'utilisation de ces bornes augmente au fur et à mesure que le marché du véhicule électrique évolue, puisqu'au mois de novembre 2018, ce sont 201 abonnés MOBIVE qui sont répertoriés sur le département, soit une augmentation de plus de 25% en 6 mois. Ce chiffre ne comprenant pas les utilisateurs en itinérance qui se chargent sur les bornes mais qui sont abonnés à un autre réseau. En effet, les bornes étant inter opérables, la grande majorité des cartes détenues par les propriétaires de véhicules électriques, fonctionnent sur le réseau MOBIVE sans distinctions.

Nombre d'abonnés au réseau (attachés au département 64)



ACHATS DE VEHICULES ÉLECTRIQUES

C'est dans un contexte national favorable au développement des mobilités alternatives et plus particulièrement bas carbone, de diminution des émissions de gaz à effet de serre et d'amélioration de la qualité de l'air conformément aux dispositions de la loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (TECV) du 17 août 2015, que le SDEPA a souhaité constituer un groupement de commande en direction des collectivités, pour l'achat de véhicules électriques de services.

Suite aux offres reçues, le marché a été attribué au constructeur RENAULT qui a répondu favorablement aux attentes du SDEPA au niveau des prix proposés, mais également en matière de qualité de services associés, avec notamment un interlocuteur privilégié à la concession Baskoto à Bayonne et un autre à la concession PPDA à PAU.

Les véhicules retenus dans ce marché sont :

- Pour le véhicule de tourisme, la ZOE ZEN, zéro émission, 400 km d'autonomie annoncée
- Pour le véhicule utilitaire, le KANGOO ZE CONFORT, zéro émission, 270 km d'autonomie annoncée.

A ce jour, plus d'une vingtaine de véhicules ont été commandés par les collectivités et établissements publics du département, grâce au groupement de commandes.



Les services municipaux de la commune d'URCUIST ont reçu leur KANGOO en octobre. Barthélémy BIDEGARAY, Président du SDEPA et par ailleurs Maire de la commune, a souligné l'intérêt de cette démarche mutualisée et l'économie d'échelle qui en a découlé.



Le SDEPA a également reçu ses deux Zoé.

LE FIL D'INFOS

du SDEPA

ACTUALITÉ DU SDEPA

ACHAT D'ÉNERGIE : UNE NOUVELLE CAMPAGNE LANCÉE

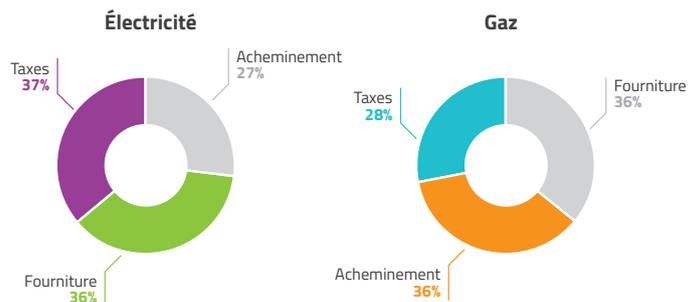
Dans le cadre de l'ouverture des marchés de l'énergie, la disparition des tarifs réglementés du gaz naturel et de l'électricité respectivement depuis le 1^{er} janvier 2014 et le 1^{er} janvier 2016, a conduit les personnes publiques (Etat, Collectivités territoriales...) ainsi que les consommateurs professionnels, à s'organiser pour satisfaire leurs besoins en matière d'achat d'énergies, tout en maîtrisant leur consommation.

Tout ceci demande une bonne connaissance du secteur de l'énergie et, pour les collectivités, le respect des règles de la commande publique.

Afin d'apporter une réponse à ce besoin, le SDEPA, en collaboration avec les Syndicats d'Énergies de l'ancienne Aquitaine (SDE24, SDEEG 33, SYDEC 40 et SDEE47), a créé un Groupement de Commandes régional.

Réunissant plus de 2 000 membres pour un volume d'électricité de 800 GWh et de 500 GWh de gaz naturel, ce groupement a déjà permis de bénéficier de tarifs compétitifs par rapport aux tarifs réglementés de vente ainsi que de conditions contractuelles (interlocuteur dédié,

Décomposition du prix de l'énergie



dématérialisation des factures) favorables aux acheteurs.

Ces contrats arrivant à échéance au 31 Décembre 2019, le SDEPA prépare d'ores et déjà le renouvellement de cette opération groupée et propose de lancer de nouveaux marchés d'achat d'Electricité et de Gaz Naturel d'une durée de 3 ans, avec pour objectif d'obtenir les meilleurs prix du moment, dans un contexte énergétique très volatile et haussier.

Les collectivités intéressées, sont invitées à retourner au SDEPA leur dossier de participation au groupement avant le 15 Mars 2019.

Pour tout renseignement, contacter Cathy SARRAILH : c.sarrailh@sdepa.fr

LE SDEPA FORTEMENT SOLLICITÉ

Au-delà des réunions de secteurs déjà évoquées, le SDEPA tisse de nombreux partenariats et répond aux diverses sollicitations qui l'amènent à intervenir sur des colloques, des tables rondes, des réunions d'informations, qui sont autant de lieux d'échange et d'expérimentation propices à l'ouverture et à l'innovation.

Le compte twitter du Syndicat permet de suivre son actualité en temps réel.

SDEPA64 @SDEPA64
conférences climat Pau
Intervention de Monsieur Bordenave, Directeur du SDEPA



SDEPA64 @SDEPA64
Le SDEPA est présent au Salon de Maires à PARIS le mercredi 21 novembre 2018 de 13h à 15h sur le stand FNCCR @fnccr. Le Président Barthélémy BIDEGARAY rencontre les élus du département.



SDEPA64 @SDEPA64
Présence des CEP du SDEPA et de leur collègue du SYDEC à Jonzac pour le Carrefour des territoires et la journée régionale des CEP de Nouvelle Aquitaine



SDEPA64 @SDEPA64
@ChambreAgri64
Stéphane CASTET répond aux questions de l'assemblée sur le sujet du photovoltaïque (coûts, opportunités)

SDEPA64 @SDEPA64
@ChambreAgri64
Intervention de Stéphane CASTET



AGENDA



25 JANVIER
Cérémonie des vœux du SDEPA à Bayonne

18 FÉVRIER
Réunion du Bureau Syndical

2 MARS
Comité Syndical à ORTHEZ

6 AVRIL
Comité Syndical à MAULEON